PRIX FORCHEURS 2027

Prix de la coopération scientifique franco-allemande dans les domaines du numérique et de la santé

1. Présentation du Prix Forcheurs

Le néologisme « Forcheurs », créé par le journaliste franco-allemand Gérard Foussier à partir du mot allemand *Forscher* (chercheur) et du mot français *chercheur*, désigne les chercheuses et chercheurs qui travaillent ensemble au quotidien des deux côtés du Rhin. Ce nom symbolique illustre l'objectif de promouvoir une coopération plus étroite entre les communautés scientifiques allemande et française.

Le Prix Forcheurs vise à récompenser les collaborations scientifiques franco-allemandes exceptionnelles et prometteuses, impliquant des chercheuses et chercheurs à un stade encore précoce de leur carrière. Il était décerné chaque année depuis 2017 sous le parrainage du Professeur Jean-Marie Lehn, prix Nobel de chimie en 1987[1]. La célébration de la dixième édition en juin 2026 a amorcé la réorientation du prix vers un nouveau format et un nouveau champ.

2. Un nouveau champ: les liens entre santé et numérique

À partir de l'édition 2027, l'Ambassade de France en Allemagne et l'Université franco-allemande, en partenariat avec Sanofi-Aventis Deutschland GmbH et Siemens AG, entendent concentrer le Prix Forcheurs sur un domaine qui devient de plus en plus stratégique pour la souveraineté, la compétitivité et la résilience de l'Europe: la convergence entre santé et numérique. Les technologies numériques transforment profondément les systèmes de santé, le concept de santé numérique reflétant entre autres cette évolution[2]. Cette double révolution soulève également des questions profondes en matière de sécurité, de normalisation et d'éthique, notamment dans les domaines des neurosciences et des technologies numériques.

[1] Voir la page dédiée au prix sur le site Science Allemagne.

[2] L'Organisation mondiale de la santé (OMS) propose une définition extensive de la santé numérique sur son site internet : *« La santé numérique est le domaine des connaissances et des pratiques associé au développement et à l'utilisation des technologies numériques pour améliorer la santé. La santé numérique élargit le concept de la télésanté pour inclure les consommateurs utilisant des technologies numériques, avec une gamme plus large d'appareils intelligents et d'équipements connectés. Les domaines suivants sont généralement considérés comme faisant partie de la santé numérique, ou comme étant liés à celle-ci: l'intelligence artificielle, le big data, la blockchain, les données de santé, les systèmes d'information en santé, la désinformation en santé, l'Internet des objets, l'interopérabilité et la télémédecine ».*

Dans ce contexte, le nouveau Prix Forcheurs a pour objectif de valoriser les collaborations franco-allemandes prometteuses dans le domaine de la santé numérique et plus largement à l'intersection de la santé et du numérique. Le jury accordera une attention particulière à la complémentarité au sein du duo et à la manière dont les deux membres se renforcent mutuellement. Les projets multidisciplinaires, interdisciplinaires, voire transdisciplinaires sont vivement encouragés. Il n'y a aucune exigence particulière concernant la nature appliquée ou fondamentale de la collaboration.

3. Conditions de participation

Les candidates et candidats au Prix Forcheurs doivent répondre aux critères d'éligibilité suivants :

1. Un membre du binôme doit être employé par un établissement basé en Allemagne, et l'autre membre par un établissement basé en France, quelle que soit leur nationalité ;
2. Les deux membres doivent travailler dans un laboratoire de recherche affilié à :
 - un établissement d'enseignement supérieur
 - un établissement de recherche
 - une entreprise
 - une structure de financement (pôle de compétitivité, cluster, centre de compétences) ;
3. Le tandem est composé de deux chercheuses et chercheurs à un stade encore précoce de leur carrière, avec un maximum de 15 années d'expérience depuis l'obtention de leur doctorat ;
4. Le duo travaille **actuellement** sur un projet de recherche conjoint au moment du dépôt de la candidature ;
5. Une seule demande peut être soumise par personne et par projet entre deux laboratoires de recherche.

Le projet de recherche doit se concentrer sur un sujet situé à l'intersection de la santé et du numérique : les candidatures portant uniquement sur l'un ou l'autre ne sont pas éligibles. Le comité d'organisation ne souhaite pas établir une liste restrictive des disciplines, des sujets ou des domaines de recherche admissibles. **Les recherches fondamentales ainsi que les recherches appliquées sont les bienvenues. Les approches interdisciplinaires sont fortement encouragées, y compris celles qui s'appuient sur les sciences humaines et sociales.**

4. Critères d'évaluation

Les candidatures seront évaluées par un jury interdisciplinaire composé de scientifiques de renom dans leurs domaines respectifs. Le jury accordera une attention particulière aux critères d'évaluation suivants lors de la sélection du tandem gagnant :

1. La qualité scientifique du projet de recherche ;
2. La complémentarité entre les deux membres du tandem ;
3. L'approche interdisciplinaire du sujet ;
4. La valeur ajoutée, l'innovation et/ou l'originalité du travail de recherche, ainsi que de la collaboration elle-même, et leur interaction ;
5. Les perspectives prometteuses pour la recherche collaborative et le potentiel de cette coopération à créer de nouvelles opportunités, de nouveaux formats et/ou de nouveaux programmes pour les étudiantes et étudiants et les jeunes chercheuses et chercheurs dans un contexte européen et/ou international.

5. Dépôt de la candidature

Au plus tard le 17 février 2027 (23h59, heure de Paris), les binômes candidats devront :

1. Remplir le formulaire en ligne de LYYTI ;
2. Déposer dans leur session LYYTI en un seul fichier PDF et ce, dans l'ordre suivant :
 - **Une présentation du tandem et du projet de recherche conjoint actuel sur la base du présent formulaire de candidature** ;
 - Un CV au format PDF pour membre du binôme candidat, ne dépassant pas deux pages au format A4, mettant en évidence l'excellence de son travail de recherche (colloque, publications, brevets, prix, etc.).
 - Une lettre de soutien à la candidature du binôme peut être jointe le cas échéant (maximum une page A4).

6. Cérémonie de remise de prix

Le prix s'élève à 20 000 euros, soit 10 000 euros par lauréate ou lauréat.

La cérémonie de remise du Prix Forcheurs 2027 se déroulera le 30 juin 2027, à partir de 16h45, sur la scène principale de bio:cap – le salon international des investissements dans les sciences de la vie et l'intelligence artificielle, au CityCube de Berlin. L'événement se tiendra en présence de l'ambassadeur de France en Allemagne, de la présidence de l'Université franco-allemande, de représentantes et représentants de Sanofi-Aventis Deutschland GmbH et de Siemens AG, ainsi que du jury de sélection.

Le tandem lauréat est tenu de participer à la cérémonie en prononçant un discours, en accordant une courte interview sur scène et en présentant son travail de recherche commun.

Contact :

Marie-Léa Rousseau
Attachée pour la science et la technologie
Ambassade de France en Allemagne
Bureau de la science et de la technologie
Tél. : +49 30 590 03 92 55
Courriel : attache-science.berlin-amba@diplomatie.gouv.fr